

PAR COURRIEL

Montréal, le 18 novembre 2019

Le très honorable Justin Trudeau  
Premier Ministre du Canada  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

---

**Objet : L'Office national du film a besoin d'un financement accru et récurrent pour poursuivre sa mission**

---

Monsieur le Premier Ministre,

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) s'adresse à vous au nom de ses membres qui représentent la moitié de la force de travail de l'Office national du film (ONF ou Office).

Producteur et distributeur d'œuvres audiovisuelles, l'Office est un laboratoire de création exceptionnel qui, depuis 1939, présente une vision canadienne du monde à travers des documentaires, des animations et plus récemment des œuvres interactives. C'est une institution qui a accumulé les honneurs au fil du temps et qui fait plus que jamais rayonner le Canada sur le plan international. Le nombre de ses créations visionnées a de plus quintuplé depuis 2001, passant de 15 millions à 74 millions en 2018, une performance rendue possible grâce à la numérisation et aux efforts de diffusion déployés par l'ONF sur Internet.

Malgré des résultats impressionnants qui contribuent à l'image positive du Canada, l'ONF est cependant un patient sous respirateur artificiel. Le financement gouvernemental dont il bénéficie est largement inférieur à ce qu'il était il y a une vingtaine d'années une fois l'inflation prise en compte. Converties en dollars constants<sup>1</sup>, ses autorisations parlementaires de 2001 équivalent en effet à 71,3 millions de dollars<sup>2</sup> alors que celles de 2018 atteignent seulement 57,6 millions<sup>3</sup>. Avec presque 14 millions de dollars en moins dans son budget qu'au début du millénaire, il n'est pas étonnant que l'ONF vogue de compressions en compressions depuis une vingtaine d'années.

Déjà, en 2008, l'Office s'inquiétait de sa situation financière comme mentionné dans son plan stratégique : « En raison de l'érosion constante de son pouvoir d'achat, l'organisation voit s'amenuiser sans cesse sa capacité à produire des productions pertinentes pour la population

---

<sup>1</sup> Année de base 2008.

<sup>2</sup> Les autorisations parlementaires de l'ONF pour 2001 étaient de 61,2 millions de dollars selon les *Comptes publics du Canada – Informations et analyses supplémentaires*, volume II, partie II, p. 59.

<sup>3</sup> Les autorisations parlementaires de l'ONF pour 2018 étaient de 67,3 millions de dollars selon les *Comptes public du Canada – volume III*, p. 77.

canadienne<sup>4</sup>. » C'était il y a onze ans. Depuis, l'ONF a continué d'accomplir sa mission grâce au dévouement de ses travailleuses et travailleurs, mais les succès de l'institution se font au détriment de leur santé en raison, notamment, de la surcharge de travail. Il faut dire que depuis les années 90, l'Office a supprimé environ mille postes et il ne compte plus que 400 employés à l'heure actuelle. Pourtant, le nombre d'œuvres originales produites chaque année par l'ONF n'a que peu diminué entre 1995 (85 productions et coproductions<sup>5</sup>) et 2018 (72 œuvres<sup>6</sup>).

Malgré le réinvestissement effectué par votre gouvernement en 2016, l'ONF est demeuré le parent pauvre des institutions culturelles canadiennes, ses autorisations parlementaires n'ayant pas augmenté au même niveau que celles des autres organisations.

### NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS LES ARTS ET LA CULTURE

(millions \$)	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
ONF	1,5	3	3	3	3	13,5
Téléfilm Canada	2	5	5	5	5	22
Radio-Canada	75	150	150	150	150	675
Conseil des arts du Canada	40	75	110	145	180	550

Source : Canada, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, 22 mars 2016, p. 211.

Il lui faudra en plus amputer son budget de 1,2 million de dollars par année pendant 12 ans, à compter de 2020-2021, pour rembourser au gouvernement les coûts du déménagement de son siège social de Montréal. Bien que ce déménagement ait été nécessaire à une saine gestion des fonds publics, nous vous soumettons respectueusement que l'ONF ne peut assumer ces frais à même le faible budget qui lui est confié pour la réalisation de sa mission sans nuire à cette dernière.

Le gouvernement doit également tenir compte du contexte d'évolution technologique de l'industrie audiovisuelle dans la détermination des autorisations parlementaires de l'Office. Ce contexte oblige en effet l'ONF à renouveler plus fréquemment que par le passé les outils nécessaires à ses activités afin de demeurer à l'avant-garde dans son domaine, ce qui vient aussi gruger les fonds disponibles pour la production, la diffusion et la conservation de ses œuvres.

**Tous ces éléments nous mènent à conclure que l'Office national du film a besoin d'un réel réinvestissement au cours des années à venir.** Puisque le ministre du Patrimoine canadien « ... assure la direction de l'Office et en contrôle la gestion<sup>7</sup>. », nous vous demandons donc de faire en sorte que la lettre de mandat qui accompagnera sa nomination, plus tard ce mois-ci, fasse état de la nécessité d'injecter des sommes supplémentaires dans le budget de l'ONF, et ce, dès l'an prochain.

<sup>4</sup> ONF, *Plan stratégique 2008-2013*, p. 20.

<sup>5</sup> ONF, *Rapport annuel 1994-1995*, p. 12.

<sup>6</sup> ONF, *Rapport annuel 2017-2018*, p. 6 et 13.

<sup>7</sup> *Loi sur le cinéma*, art. 3.

**Il faut renverser la tendance actuelle à la décroissance et augmenter le budget de l'ONF à la hauteur de ses besoins opérationnels véritables afin de lui permettre de poursuivre sa mission.** Sans financement additionnel et récurrent, la production d'œuvres audiovisuelles, leur diffusion au Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que la conservation de notre patrimoine audiovisuel sont compromises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Denis Bolduc  
Président, SCFP-Québec

Luc Léger  
Président, SCFP 4835  
Syndicat général du cinéma et de la  
télévision

Olivier Lamothe  
Président, SCFP 2656

c. c. : Mathieu Bouchard, conseiller principal du premier ministre